

## LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 juillet 2010.

Date de la séance : 15 juillet 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 6

Absent : 1

**Présents** : Mme BEUREL - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - DEMIGNÉ - MM. DINIZ - FASSIER - Mme HAUTOY - M. HERVEOU - Mmes LIBIOUL - MACARIO - MM. MELIS - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - M. ROUX.

**Absents avec procuration** : Mme BOLIS procuration à M. PRONONCE - M. GAUTHER procuration à M. PRESLE - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme LOUREIRO procuration à Mme HAUTOY - M. MIGUET procuration à M. RAZAVET - Mme SALOT procuration à Mme DEMIGNÉ.

**Absent** : M. MAUFROY

**Secrétaire de séance** : M. FASSIER.

**Président de séance** : M. PRONONCE.

N°10/07/15/008

**OBJET : Délibération fixant les tarifs de l'école municipale de musique.**

Il importe que le Conseil Municipal délibère sur la tarification de l'école municipale de musique. Les propositions retranscrites sur le tableau joint en annexe ont été soumises pour avis à la commission des affaires scolaires, culture et festivités le 28 juin dernier.

Conformément aux engagements de la Municipalité, qui souhaite démocratiser le plus largement possible l'accès à la culture musicale, les tarifs proposés sont fonction des ressources familiales et intègrent des abattements pour les inscriptions multiples.

**Par 22 voix pour et 4 abstentions, les propositions du rapporteur sont adoptées et converties en délibération**